

RCS : SENS Code greffe : 8903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00115 Numéro SIREN : 414 291 336 Nom ou dénomination : FOX TELECOM

Ce dépôt a été enregistré le 28/09/2020 sous le numéro de dépôt 1982

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE SENS

Désignation de l'entreprise SAS FOX TELECOM

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 21 RUE DE L'EUROPE 89100 MAILLOT

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 1 4 2 9 1 3 3 6 0 0 0 1 7

28 SEP. 2020

Néant ☐ *

			N-1		N-1		
			30092019		30092018		
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		
			Net 3		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)			AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	4 967	17 778	20 000
		Fonds commercial (1)	AH	AI		589 701	589 701
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ	258 165	98 368	122 772
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	669 742	174 662	243 971
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV		415 000	350 000
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		359 093	398 713
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		52 787	51 965
TOTAL (II)		BJ	BK	932 874	1 707 390	1 777 124	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	20 539	95 691	100 599
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		265 143	175 888
		Autres créances (3)	BZ	CA		322 626	386 990
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG		194 393	163 981	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		4 247	3 418	
	TOTAL (III)	CJ	CK	20 539	882 101	830 877	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	953 414	2 589 492	2 608 001	
Renvois (1) Dont droit au bail		236 652	(2) part a moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	359 093	(3) Part a plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations		Stocks		Créances		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 93 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FOX TELECOM				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 121 168)			DA	121 168	121 168
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	20 000	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	519 239	497 757
	Report à nouveau			DH	72 782	72 782
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	384 003	221 481
	Subventions d'investissement			DJ	22 111	28 803
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 139 304	961 992
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	408 465	611 597
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	699 113	707 330
	Dettes fiscales et sociales			DY	342 609	286 296
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		789
	Autres dettes			EA		39 994
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 450 187	1 646 009	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 589 492	2 608 001	
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 207 712
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise <u>SAS FOX TELECOM</u>								Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 720 559	FB		FC	1 720 559		1 827 619	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF				
		FG	2 039 341	FH		FI	2 039 341		1 678 399	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 759 900	FK		FL	3 759 900		3 506 018	
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO	4 193		14 360	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	42 000		170 106	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 659		979	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 807 754		3 691 465
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 589 405		1 732 415	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(134)		12 833	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	659 286		649 434	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	52 028		20 391	
	Salaires et traitements*					FY	732 740		641 016	
	Charges sociales (10)					FZ	220 392		190 025	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$					GA	95 586		110 704
							GB			
		Sur actif circulant dotations aux provisions*					GC	20 539		15 496
	Pour risques et charges dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE	3 937		8 174	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 373 781		3 380 493	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	433 972		310 971	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	3 428		3 800	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN	28			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
Total des produits financiers (V)						GP	3 457		3 800	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	8 067		11 924	
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
Total des charges financières (VI)						GU	8 067		11 924	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 610)		(8 124)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	429 362		302 847	

Désignation de l'entreprise SAS FOX TELECOM										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	9 182	31 818	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	65 000		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	74 182	31 818	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	2 776	26 244	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG	2 222		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	4 998	26 244	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	69 184	5 574	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	114 543	86 940	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	3 885 393	3 727 084	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	3 501 390	3 505 603	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	384 003	221 481	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2) Dont	<div> <div>produits de locations immobilières</div> <div>produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)</div> </div>								HY			
	(3) Dont	<div> <div>- Crédit-bail mobilier *</div> <div>- Crédit-bail immobilier</div> </div>								HP	10 694		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HQ			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IH			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IJ	3 428	3 800	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)								IK			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)								IX			
	(6ter)	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)								RC			
	(9)	Dont transferts de charges								RD			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A1	26 503	50 408	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A2			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A3			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9								A4			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)								Exercice N			
	Subventions équipements										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	Cession actif immobilisation corporelle												7 015
	Reprise dépréciation titres de participation												2 166
	VNC actif cédé immobilisation corporelle												65 000
	Dotation aux amortissements du droit d'entrée										2 776		
										2 222			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs								Exercice N				
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FOX TELECOM

Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
						Consecutives a une reevaluation pratiquee au cours de l'exercice ou resultant d'une mise en equivalence	Acquisitions, creations, apports et virements de poste a poste	
INCORP.								
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	612 446	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	356 533	KO
		Installations generales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KR
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, materiel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS		KU
		Installations generales, agencements, aménagements divers *				KV	616 614	KW
		Materiel de transport*				KY	13 991	KZ
	Materiel de bureau et mobilier informatique				LB	226 367	LC	
	Emballages recuperables et divers *				LE		LF	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI	
	Avances et acomptes				LK		LL	
	TOTAL III		LN	1 213 507	LO		LP	
	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U	813 713	8V		8W	
Autres titres immobilisés		IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières		IT	51 965	IU		IV		
TOTAL IV		LQ	865 679	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG	2 691 632	ØH		ØJ		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations a la fin de l'exercice		
						Reevaluation legale * ou evaluation par mise en equivalence		
						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencs et am des constructions	IS		MG		MH	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, materiel et outillage industriels	IT		MJ		MK	
		Inst. gales, agencs, aménagements divers	IU		MM		MN	
		Materiel de transport	IV		MP		MQ	
	Materiel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW		MS		MT		
	Emballages recuperables et divers *	IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		
	TOTAL III	IV		NG		NH		
	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		
	Autres participations	IO		ØX		ØY		
Autres titres immobilisés	II		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F			
TOTAL IV	I3		NJ		NK			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK		ØL			

* Des explications concernant cette rubrique sont donnees dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS FOX TELECOM										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	2 745	PF	2 222	PG		PH	4 967		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR	233 761	PS	24 404	PT		PU	258 165		
	Inst générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagement divers	QD	425 268	QE	58 116	QF		QG	483 385		
	Matériel de transport	QH	11 044	QI	170	QJ	11 215	QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	176 688	QM	12 894	QN	3 226	QO	186 356		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	846 763	QV	95 586	QW	14 441	QX	927 907		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON	849 508	OP	97 808	OQ	14 441	OR	932 874		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst gales, agenc et am des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst techniques mat et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL				NM				NO		
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ		
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FOX TELECOM

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6C	6D
		– corporelles	6E	6G	6H
		– titres mis en équivalence	02	04	05
		– titres de participation	9U	9W	9X
		– autres immobilisa- tions financières (1) *	06	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE	UF	
		– financières	UG	UH	
		– exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C G I					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire, l'article 53 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise SAS FOX TELECOM				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	359 093	UM	359 093	UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	52 787	UV		UW	52 787			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	265 143		265 143					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	1 555		1 555					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	38 596		38 596					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	282 474		282 474					
	Charges constatées d'avance		VS	4 247		4 247					
	TOTAUX			VT	1 003 898	VU	951 110	VV	52 787		
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	862		862					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	407 603		165 127		242 475			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	699 113		699 113						
Personnel et comptes rattachés		8C	145 297		145 297						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	83 275		83 275						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	2 109		2 109					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	100 963		100 963					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	10 964		10 964					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	1 450 187	VZ	1 207 712		242 475			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	203 114	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise SAS FOX TELECOM

Néant ☐Exercice N, clos le
30/09/2019

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art 39-4 du C G I) et autres amortissements non déductibles	WE	XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art 39-4 du C G I)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D))	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX	XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art 212 bis) *	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY	
	Impôt sur les sociétés (cf page 9 de la notice 2032)					I7	114 543
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	{ – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				I8	
		{ – imposées au taux de 0 %				ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	{ – Plus-values nettes à court terme				WN	
		{ – Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art 39-1-3 et 212 du C G I)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ	18 727
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G I E *										WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)										WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WV				
		- imposées au taux de 0 %								WH	65 000			
		- imposées au taux de 19%								WP				
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW				
		- imputées sur les déficits antérieurs								XB				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6				
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ				
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation										2A		)	XA	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*										ZY			
	Majoration d'amortissement*										XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF			
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6		Societes investissement immobilier cotee (art 208C)	K3		Zone de restructuration de la defense (44 terdecies)	PA					
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV		Bassin d'emploi a redynamiser (44 duodecies)	IF		Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC					
		Bassin urbain a dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art 44 quindecies)				PC					
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement			X9		Creance dé gagée par le report en arrière de déficit	ZI		)	XG	25 494		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2				

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)	XI	426 778	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL		XJ
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	426 778	XO

Désignation

1 / 1

30/09/2019

Exercice N

[illegible]

Désignation de l'entreprise <u>SAS FOX TELECOM</u>		Neant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1 ^{er} bis A1 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	57 978
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(a détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1 ^{er} bis A1 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A		YN	YO
		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS FOX TELECOM										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	72 782	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves	ZB		Dividendes	ZD	21 481	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	221 481			ZE	200 000				
	Prélèvements sur les réserves	0E				ZF					
	TOTAL I	0F	294 263			ZG	72 782				
					TOTAL II		ZH	294 263			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	60 358	YQ	62 223	Exercice N					
	Engagements de crédit-bail immobilier			YR		Exercice N - 1					
	Effets portés à l'escompte et non échus			YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	Sous-traitance			YT	244 277	247 264					
	Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	197 300	XQ	222 922	226 199					
	Personnel extérieur à l'entreprise			YU							
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	19 819	20 812					
	Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV							
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	172 267	155 157					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	659 286	649 434					
	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	39 454	5 794					
IMPÔTS ET TAXES	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	12 573	14 597					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	52 028	20 391					
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée			YY	648 038	801 411					
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	460 544	508 008					
DIVERS	Montant brut des salaires *			0B	630 997						
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			0S							
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK		%		%			
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP		Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	1	
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG							
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies			RH							
REGIME DE GROUPE *	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

ORIGINAL

FOX TELECOM

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 121 168 Euros
RCS SENS 414 291 336
21 Rue de l'Europe
89100 MAILLOT

Décisions de l'Associée Unique du 31 mars 2020

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2019



Tel : +33 3 86 95 81 81
Fax : +33 3 86 95 81 89
www.bdo.fr

4, boulevard du Mail
89100 SENS
FRANCE

SASU FOX TELECOM

Exercice clos le 30 septembre 2019

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

A l'Associée Unique

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « FOX TELECOM » relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

SAS BDO IDF

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Paris Ile de France et de Bourgogne Franche Comté
Société inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes rattachée à la Compagnie Régionale de Versailles
Siège social : 7 rue du Parc de Clagny - 78000 VERSAILLES
RCS B 307 571 000 Versailles - Code APE 6920 Z - SIRET 307 571 000 00131
SAS au Capital de 5 365 000 euros - TVA intracommunautaire FR 27 307 571 000

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée Unique.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

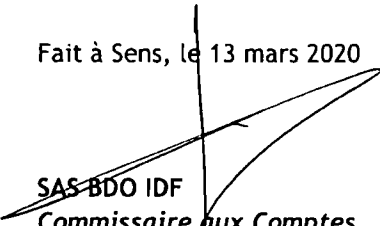
1

Description des responsabilités

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sens, le 13 mars 2020


SAS BDO IDF

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Représentée par Dominique PAQUIS

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	30/09/2019	30/09/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	22 745	4 967	17 778	20 000
Fonds commercial	589 701		589 701	589 701
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	356 534	258 166	98 368	122 772
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	844 404	669 742	174 662	243 972
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	415 000		415 000	350 000
Créances rattachées à des participations	359 093		359 093	398 714
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	52 788		52 788	51 966
ACTIF IMMOBILISE	2 640 265	932 875	1 707 391	1 777 125
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	116 231	20 540	95 691	100 599
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	265 143		265 143	175 888
Autres créances	322 626		322 626	386 990
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	194 393		194 393	163 981
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	4 248		4 248	3 418
ACTIF CIRCULANT	902 641	20 540	882 102	830 877
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 542 907	953 415	2 589 492	2 608 002

Rubriques	30/09/2019	30/09/2018
Capital social ou individuel (dont versé : 121 168)	121 168	121 168
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	20 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	519 239	497 758
Report à nouveau	72 782	72 782
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	384 003	221 482
Subventions d'investissement	22 112	28 803
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 139 305	961 993
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	408 465	611 598
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	699 114	707 331
Dettes fiscales et sociales	342 609	286 297
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		789
Autres dettes		39 995
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 450 188	1 646 009
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 589 492	2 608 002

Rubriques	France	Exportation	30/09/2019	30/09/2018
Ventes de marchandises	1 720 559		1 720 559	1 827 619
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 039 342		2 039 342	1 678 400
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	3 759 901		3 759 901	3 506 019
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			4 194	14 360
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			42 000	170 107
Autres produits			1 660	980
PRODUITS D'EXPLOITATION			3 807 754	3 691 465
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 589 405	1 732 415
Variation de stock (marchandises)			-135	12 834
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			659 286	649 434
Impôts, taxes et versements assimilés			52 028	20 391
Salaires et traitements			732 741	641 017
Charges sociales			220 393	190 026
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			95 587	110 705
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			20 540	15 497
Dotations aux provisions				
Autres charges			3 937	8 175
CHARGES D'EXPLOITATION			3 373 782	3 380 494
RESULTAT D'EXPLOITATION			433 973	310 972
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			3 428	3 800
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			29	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			3 457	3 800
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			8 067	11 925
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			8 067	11 925
RESULTAT FINANCIER			-4 610	-8 124
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			429 362	302 847

Rubriques	30/09/2019	30/09/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	9 182	31 819
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	65 000	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	74 182	31 819
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 776	26 244
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	2 222	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 998	26 244
RESULTAT EXCEPTIONNEL	69 184	5 575
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	114 543	86 940
TOTAL DES PRODUITS	3 885 394	3 727 085
TOTAL DES CHARGES	3 501 391	3 505 603
BENEFICE OU PERTE	384 003	221 482

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/10/2018 au 30/09/2019 soit une durée de 12 mois.

Le bilan avant répartition des résultats de l'exercice clos le 30 septembre 2019, présente un total de 2 589 492 Euros.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 3 885 394 Euros dégage un résultat bénéficiaire de 384 003 Euros.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptes n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

■ Immobilisations

➤ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

Immobilisations corporelles	Amort pour dépréciation	Amort fiscalement pratiqués
Logiciels	33.33 % L	33.33 % L
Autres immobilisations incorporelles	33.33 % L	33.33 % L
Constructions	10 % D	15 % D
Installations techniques, mat.outillage	10 % D	15 % D
Install. générales agencés, aménagts	10 % L	10 % L
Matériel de transport	20 % L	25 % L
Matériel de bureau et informatique	20 % D	20 % D
Mobilier	10 % L	10 % L

➤ FONDS COMMERCIAL

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, généralement observés dans ce type d'activité. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

■ Evaluation des stocks

Les stocks sont évalués au prix d'achat.

Des dépréciations ont été calculées pour faible rotation.

■ Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

■ CICE

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié la société au titre de l'exercice est comptabilisé en déduction des charges de personnel pour un montant de 6 767 € et a été utilisé à l'amélioration de la compétitivité de la société.

■ Déroptions aux principes généraux

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

■ Immobilisations corporelles et incorporelles

➤ TABEAU DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS DE L'EXERCICE

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2018	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 30/09/2019
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	612 446				612 446
Total 1 Incorporelles	612 446	0	0	0	612 446
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui	356 534				356 534
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements	616 615				616 615
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport	13 992			13 992	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	226 367	4 649		3 226	227 790
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	1 213 508	4 649	0	17 218	1 200 939
Immobilisations corporelles en cours (1)					
Total 3 Encours Corporelles	0	0	0	0	0
Acomptes					
TOTAL	1 825 954	4649	0	17 218	1 813 385

➤ TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2018	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 30/09/2019
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	2 745	2 222		4 967
Total 1	2 745	2 222	0	4 967
Terrains				
Constructions	233 762	24 404		258 166
Installations générales et agencements	425 269	58 117		483 385
Installations techniques, matériels et outillages				
Matériel de transport	11 045	171	11 215	
Matériel de bureau informatique, mobilier	176 688	12 895	3 226	186 357
Emballages récupérables et divers				
Total 2	846 764	95 587	14 441	927 908
TOTAL	849 509	97 809	14.441	932 875

■ Immobilisations financières

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 30/09/2018	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 30/09/2019	Provision	Valeur Nette au 30/09/2019
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	813 714	137 542	177 162	774 093		774 093
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	51 966	842	20	52 788		52 788
TOTAL	865 680	138 384	177 182	826 881	0	826 881

■ Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 1 003 899 € en valeur brute au 30/09/2019 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	411 881	359 093	52 788
Créances rattachées à des participations	359 093	359 093	
Prêts			
Autres immobilisations financières	52 788		52 788
ACTIF CIRCULANT :	592 018	592 018	0
Clients	265 143	265 143	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux	1 556	1 556	
Etat : impôts et taxes diverses	38 596	38 596	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	282 475	282 475	
Charges constatées d'avance	4 248	4 248	
TOTAL	1 003 899	951 111	52 788
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

■ Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2019	Au 30/09/2018
Rabais, remises, Ristournes à obtenir	214 427	212 968
Produits à recevoir	67 248	87 216
Clients – Factures à établir	265 143	175 888
Etat – Produits à recevoir	0	19 394
Intérêts courus sur compte courant	2 542	2 554
TOTAL	549 360	498 020

■ Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 4 248 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2019	Au 30/09/2018
Charges d'exploitation	4 248	3 418
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	4 248	3 418

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

■ Capitaux propres

Capital social d'un montant de 121 168 € décomposé en 7 573 titres d'une valeur nominale de 16 €.

■ Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

➤ PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2018	Dotations	Reprises	Au 30/09/2019
Provisions pour litige prud'homal				
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour perte de marchés à terme				
Provisions pour amendes pénéralité				
Provisions pour pertes de change				
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES	0	0	0	0

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2018	Dotations	Reprises	Au 30/09/2019
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL PROVISIONS POUR CHARGES	0	0	0	0

➤ PROVISION POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2018	Dotations	Reprises	Au 30/09/2019
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	65 000		65 000	
Provisions autres immos financières				
TOTAL	65 000	0	65 000	0

➤ PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS

Chiffres exprimés en euros	Au 30/09/2018	Dotations	Reprises	Au 30/09/2019
Matières premières				
Produits finis				
Marchandises	15 497	20 540	15 497	20 540
TOTAL	15 497	20 540	15 497	20 540

■ Etats des échéances des dettes

DETTEs	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine	862	862		
à plus d'1 an à l'origine	407 603	165 128	242 475	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	699 114	699 114		
Personnel et comptes rattachés	145 297	145 297		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	83 275	83 275		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices	2 109	2 109		
Taxe sur la valeur ajoutée	100 963	100 963		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	10 964	10 964		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette rep. de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 450 187	1 207 712	242 475	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	203 115			

■ Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2019	Exercice 2018
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 280	35 477
Dettes fiscales et sociales	164 855	124 694
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 043	1 060
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	199 178	161 231

5. INFORMATIONS DIVERSES

■ Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2019, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2019	Effectif
Cadres	3
Agents de maîtrise, techniciens et employés	23
Ouvriers	
TOTAL	26

■ Liste des filiales et des participations

Sociétés concernées	Capital	Capitaux propres	Chiffre d'affaires dernier exercice clos	Valeur nette comptable des titres des participations	Résultat Net	Pourcentage de détention
SARL RECHERCHE CONCEPTION SERVICE	245 735	531 260	1 536 748	350 000	34 733	100 %
SASU FOX POINT SERVICE	65 000	108 175	1 466 735	65 000	173 956	100 %

■ Engagements financiers

➤ ENGAGEMENTS DONNES

Emprunts garantis par hypothèque : 0 €

Emprunts faisant l'objet de cautions : RCS PLANETE TELECOM 200 000 €.

➤ CREDIT-BAIL

Chiffres exprimés en euros et en HT	Redevances payées en 2019	Redevances restantes à payer à 1 an	Redevances restantes à payer +1an à 5 ans	Total à payer	Prix d'achat résiduel
Véhicule : SUV 3008 Allure Business BlueH	7 592 €	7 610 €	15 854 €	29 636 €	6 172 €
Véhicule : SUV 3008 GT Line BlueHDi 180 S	3 103 €	7 448 €	19 240 €	32 588 €	5 900 €
TOTAL	10 695	15 058	35 094	62 224	12 072

■ Engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite

La société ne comptabilise pas de provision pour engagements de retraite.

Les engagements de retraite correspondant aux indemnités de fin de carrière dues en vertu de la convention collective ont été estimés à 59 K€ (charges sociales incluses) sur la base des salaires bruts de l'exercice 2018/2019 et de la méthode de la « valeur actuelle » fondée sur :

- Les droits calculés au terme des 62 ans, actualisés à la date de clôture,
- Pondérés en fonction de l'ancienneté acquise
- Auxquels sont appliquées des probabilités de présence issues d'une table de mortalité et d'une table de turnover.

FOX TELECOM

Société par actions simplifiée au capital de 121 168 euros
Siège social : 21, rue de l'Europe 89100 MAILLOT
414 291 336 RCS SENS

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 31 MARS 2020

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019 :

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 384 003.38 euros décide de l'affecter de la manière suivante :

- A titre de dividendes, une somme de200 000.00 €
- Au compte « Autres Réserves », le solde soit184 003.38 €

Après prélèvement, le poste « Autres réserves » s'élèvera à 703 242.73 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 non éligibles à la réfaction des 40% s'élève à 200 000.00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents sont les suivants :

Exercices	Montant total des dividendes distribués	Dividendes éligibles à la réfaction prévue par l'article 158.3.2° du CGI	Dividendes non éligibles à la réfaction prévue par l'article 158.3.2° du CGI
2015/2016	200 000.00 €	-	200 000.00 €
2016/2017	200 000.00 €	-	200 000.00 €
2017/2018	200 000.00 €	-	200 000.00 €

Certifié conforme
Le Président
M. Dimitri LANGLOIS